

Réponse à une consultation 24.10.2019

Prise de position sur l'ordonnance relative à l'organisation de l'infrastructure ferroviaire

Le transport ferroviaire de marchandises doit devenir plus efficace et plus attrayant. C'est pourquoi le Parlement a adopté l'année dernière le projet «Organisation de l'infrastructure ferroviaire». La législation doit contribuer à réduire la discrimination, à améliorer les droits de participation et à augmenter la transparence dans le système ferroviaire. Si les mesures de mise en œuvre par voie d'ordonnance soumises en consultation vont dans la bonne direction, certains points ne répondent pas aux attentes. economiesuisse estime donc que des améliorations sont encore nécessaires.